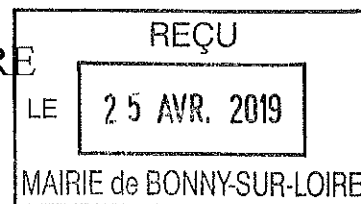


NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE



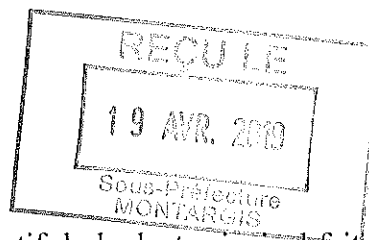
L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi « NOTRe », crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2018.

BUDGET PRINCIPAL



A la clôture de l'exercice 2018, le Compte Administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 1 045 413.51 €.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	131 816,75 €	0,00 €	834 234,20 €	0,00 €	966 050,95 €
Opérations de l'exercice	2 042 932,88 €	2 427 787,03 €	1 795 173,64 €	2 155 336,14 €	3 838 106,52 €	4 583 123,17 €
TOTAUX	2 042 932,88 €	2 559 603,78 €	1 795 173,64 €	2 989 570,34 €	3 838 106,52 €	5 549 174,12 €
Résultats intégrés	11 120,99 €	0,00 €	0,00 €	44 244,90 €	0,00 €	33 123,91 €
Restes à réaliser	1 144 615,00 €	445 837,00 €	0,00 €	0,00 €	1 144 615,00 €	445 837,00 €
TOTAUX CUMULES	3 198 668,87 €	3 005 440,78 €	1 795 173,64 €	3 033 815,24 €	4 982 721,52 €	6 028 135,03 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	193 228,09 €	0,00 €	0,00 €	1 238 641,60 €	0,00 €	1 045 413,51 €

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 3 033 815.24 €.

Les recettes se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2018
013 – Atténuation de charges	22 650.43 €
70 – Produits des services	58 511.01 €
73 – Impôts et Taxes	1 433 343.35 €
74 - Dotations et participations	445 514.93 €
75 – Autres produits de gestion courante	73 251.48 €
77 – Produits exceptionnels	108 494.11 €
042 – Opérations d'ordre	13 570.83 €
002 – Résultat antérieur reporté	878 479.10 €
TOTAUX	3 033 815.24 €

1.1.1. **Les atténuations de charges (Chapitre 013)** – 22 650.43 €

Ce chapitre comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie du personnel.

1.1.2. **Les produits des services (Chapitre 70)** – 58 511.01 €

Ce chapitre concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses, tels que les ventes de coupe de bois, les concessions cimetière, les redevances d'occupation du domaine public, l'accueil de loisirs sans hébergement/TAP/Garderie, les remboursements de la Caisse des Ecoles.

1.1.3. **Les impôts et taxes (Chapitre 73)** – 1 433 343.35 €

Ce chapitre comprend le montant des impositions directes. A cela s'ajoute l'attribution de compensation ainsi que le fonds National de Garantie Individuelle des Ressources. D'autres sources de recettes, non négligeables sont les taxes sur l'électricité et additionnelles aux droits de mutation.

1.1.4. **Les dotations et participations (Chapitre 74)** – 445 514.93 €

Ce chapitre regroupe essentiellement les dotations de l'Etat : la dotation globale de fonctionnement, le remboursement des emplois avenir, mais également les participations du Département, Caisse d'Allocations Familiales ou Communauté de Communes.

1.1.5. **Les autres produits de gestion courante (Chapitre 75)** – 73 251.48 €

Ces recettes proviennent exclusivement des revenus des immeubles en location.

1.1.6. **Les produits exceptionnels (Chapitre 77)** – 108 494.11 €

Ce chapitre comprend essentiellement des remboursements des sinistres par les assurances et les produits des cessions d'immobilisations.

1.1.7. **Opérations d'ordre (Chapitre 042)** – 13 570.83 €

Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires suite à des ventes et des reprises sur amortissement de frais d'études.

1.1.8. Le résultat de fonctionnement reporté (Chapitre 002) – 878 479.10 €

Il s'agit du montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2017.

1.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 1 795 173.64 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2018
011 – Charges à caractère général	503 021.21 €
012 – Charges de Personnel	899 317.86 €
014 – Atténuation de produits	32 943.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	189 068.08 €
66 – Charges financières	18 569.63 €
67 – Charges exceptionnelles	118 995.78 €
023 – Virement à l'investissement	0.00 €
042 – Opérations d'ordre	33 258.08 €
TOTAUX	1 795 173.64 €

1.2.1. Les dépenses générales (Chapitre 011) – 503 021.21 €

1.2.1.1. Achats et variation des stocks (Article 60) – 234 972.78 €

Ces dépenses sont des dépenses courantes telles que le paiement de l'eau, l'électricité, le combustible, le carburant, l'alimentation, la fourniture de petit équipement ou de vêtements de travail, les fournitures administratives ou scolaires.

1.2.1.2. Services extérieurs (Article 61) – 174 759.48 €

Ces dépenses concernent des travaux réalisés par des entreprises extérieures notamment les contrats de prestations de services, les locations immobilières et mobilières, l'entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux, l'entretien du matériel roulant et autres, la maintenance, l'assurance ou la documentation générale et technique.

1.2.1.3. Autres services extérieurs (Article 62) – 72 672.95 €

Ces dépenses sont liées à des dépenses de personnel extérieur au service, les honoraires, les publications, les transports et déplacements, les frais postaux et de télécommunications et les frais bancaires.

1.2.1.4. Impôts, taxes et versements assimilés (Art. 63) – 20 616.00 €

Ces dépenses concernent des versements à des administrations ou autres organismes ainsi que tous les impôts directs et indirects, les taxes sur les véhicules.

1.2.2. Les dépenses de personnel (Chapitre 012) – 899 317.86 €

Ce chapitre concerne la rémunération du personnel titulaire, non titulaire et emploi d'insertion ainsi que les charges sociales correspondantes.

1.2.3. **Les atténuations de produits** (Chapitre 014) – 32 943.00 €

Ce chapitre retrace les impôts et taxes reversés à l'Etat par le fonds de péréquation.

1.2.4. **Les Charges de gestion courante** (Chapitre 65) – 189 068.08 €

Ce chapitre comprend les redevances de licences, les indemnités des maires et adjoints, les contingents et participations obligatoires, les subventions de fonctionnement versées.

1.2.5. **Les intérêts de la dette** (Chapitre 66) – 18 569.63 €

Ce chapitre regroupe la charge des intérêts suite à des remboursements d'emprunts.

1.2.6. **Les dépenses exceptionnelles** (Chapitre 67) – 118 995.78 €

Ce chapitre englobe les charges exceptionnelles sur opérations de gestion, les titres annulés sur l'exercice n-1, les subventions versées aux personnes de droit privé.

1.2.7. **Les opérations d'ordre de transfert entre sections** (Chapitre 042) – 33 258.08 €

Ce chapitre contient les valeurs comptables des immobilisations cédées et les amortissements des matériels achetés les années précédentes.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 2 548 482.79 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2018
13 – Subventions d'investissement	234 487.60 €
16 – Emprunts	1 500 000.00 €
23 – Immobilisations en cours	0.00 €
10 – FCTVA, Taxe aménagement	147 050.11 €
1068 – Affectation de la section fonctionnement	512 991.24 €
040 – Dotations aux amortissements	33 258.08 €
041 – Opérations patrimoniales	0.00 €
001 – Résultat antérieur	120 695.76 €
TOTAUX	2 548 482.79 €

Les recettes ont été constituées par :

- les subventions d'investissement,
- la réalisation d'un emprunt,
- le remboursement du FCTVA et de la taxe d'aménagement,
- le produit des cessions.

2.2. Dépenses d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 2 042 932.88 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2018
20 – Immobilisations incorporelles	4 816.80 €
21 – Immobilisations corporelles	93 543.20 €
23 – Immobilisations en cours	1 836 477.90 €
16 – Emprunts	77 350.97 €
27 – Autres immobilisations financières	17 173.18 €
040 – Opérations d'ordre	13 570.83 €
041 – Opérations patrimoniales	0.00 €
001 – Résultat antérieur	0.00 €
TOTAUX	2 042 932.88 €

Les principaux investissements de l'année 2018 ont été les suivants :

- ☞ Acquisition logiciels informatiques.
- ☞ Acquisition de terrain Rue de Bicêtre.
- ☞ Acquisition d'un tracteur.
- ☞ Acquisition de matériel pour les Services Techniques et Salles polyvalentes.
- ☞ Travaux de bâtiments :
 - Aménagement pelouse au Stade,
 - Extension Maison de Santé Pluridisciplinaire,
 - Construction d'une école maternelle et d'un restaurant scolaire,
 - Réaménagement sanitaires des Salles polyvalentes,
 - Etudes pour les travaux de toiture de l'Eglise.
- ☞ Travaux de voirie :
 - Travaux place 55 Grande Rue,
 - Travaux économie énergie Eclairage Public,
 - Travaux Défense Incendie,
 - Travaux Rue des Murs de Ville
 - Travaux carrefour Route de Beaulieu
 - Installation vidéo protection.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZA LA CHAMPAGNE

Aucune vente réalisée.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES VARICHARDS

Aucune vente réalisée.

BUDGET C. C. A. S.

A la clôture de l'exercice 2017, le Compte Administratif du CCAS fait apparaître un résultat de clôture de 6 775.59 € ; Pas de section investissement.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 782.60 €	0.00 €	11 782.60 €
Opérations de l'exercice	0.00 €	0.00 €	33 974.11 €	28 967.10 €	33 974.11 €	28 967.10 €
TOTAUX	0.00 €	0.00 €	33 974.11 €	40 749.70 €	33 974.11 €	40 749.70 €
Résultats de clôture	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 775.59 €	0.00 €	6 775.59 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES	0.00 €	0.00 €	33 974.11 €	40 749.70 €	33 974.11 €	40 749.70 €
RESULTATS DEFINITIFS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 775.59 €	0.00 €	6 775.59 €

BUDGET CAISSE DES ECOLES

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif de la caisse des écoles fait apparaître un résultat global de 33 947.87 € qui se décompose ainsi :

- 580.44 € de déficit de fonctionnement
- 35 928.31 € d'excédent d'investissement.
- 1400.00 € de reste à réaliser

Les amortissements du matériel augmentent les recettes d'investissement. Une subvention exceptionnelle de 4 982 € a été versée par les communes pour équilibrer la section de fonctionnement.

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	37 016.75 €		370.21 €	0.00 €	37 386.96 €
Opérations de l'exercice	2 383.96 €	1 295.52 €	98 832.11 €	97 881.46 €	101 216.07 €	99 176.98 €
TOTAUX	2 383.96 €	38 312.27 €	98 832.11 €	98 251.67 €	101 216.07 €	136 563.94 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	1 400.00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 400.00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	3 783.96 €	38 312.27 €	98 832.11 €	98 251.67 €	102 616.07 €	136 563.94 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	34 528.31 €	580.44 €	0,00 €	0,00 €	33 947.87 €